

# MAIRIE DE VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE

## 60112 Verderel-lès-Sauqueuse



Département de L'OISE  
Arrondissement de Beauvais  
Canton de MOUY

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE, légalement convoqué, s'est rendu à la mairie de Verderel-lès-Sauqueuse, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Mmes. MM. DUFOUR Marcel, PAILLARD André, LEROY Alain, CARNEIRO Elisa, MONTEIRO Marie-Thérèse, POTIER Marie-Christine, DESBORDES Jannick, LEROUX François, LINSTRUISEUR Marc, PLATEL Pascal et TAVERNE Bruno.

Absents excusés : MM. AUTIN Mathieu, BERTHUIT Julien.

Pouvoir : de M. Julien BERTHUIT donné à M. André PAILLARD

Le conseil municipal a procédé à un recueillement d'une minute de silence, en hommage à la maman d'Elisa Carneiro et belle-maman de Pascal Platel.

Nous avons également eu une pensée pour Gérard et Marie-Claire Mercier qui nous ont quittés également. Marie-Claire avait été conseillère municipale.

M. François LEROUX est nommé secrétaire de séance.

Au vu de l'actualité, M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour initial :

- **Délibération portant sur la participation financière de la commune de Verderel-lès-Sauqueuse au S.I.R.S de Juvignies / Verderel pour l'année 2025** (Syndicat Intercommunal Regroupement Scolaire).

### Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 février 2025

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à apporter au compte-rendu de la réunion du 26 février 2025. Le Conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

### Information sur la vie de la commune depuis le 26 février 2025

Monsieur le Maire fait le point sur les événements depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

#### ➤ **Conseil d'école du 28 février**

M. André Paillard a représenté la Mairie car M. le Maire était retenu à l'agglomération du Beauvaisis.

Il nous a fait un rapide résumé : nos institutrices ont prévu diverses sorties et animations pour les écoliers, notamment un événement à Beauvais pour célébrer les 800 ans de la cathédrale, un carnaval dans les rues de Juvignies, une sensibilisation à la sécurité routière offert par M. Vincent Herment de Verderel (auto-école Drive Up).

D'autre part, Pascal Platel nous informe que le club de football a proposé aux institutrices d'organiser trois demi-journées « foot découverte » pour les élèves. Nous saluons cette initiative.

Les effectifs de la prochaine rentrée sont à la hausse puisque nous prévoyons d'accueillir 11 élèves en petite section de maternelle.

#### ➤ **Remerciement de notre directrice d'école**

Mme Cétintas remercie la Mairie, la présidente et les membres du syndicat scolaire pour les décisions qui ont été prises à l'encontre d'un écolier qui perturbait la vie scolaire. Pour rappel, nous avons pris la délicate décision d'exclure cet enfant de la garderie et de la cantine compte tenu du danger qu'il représentait envers ses camarades et le personnel. Nous nous sommes entretenus avec le directeur de l'académie qui a pris également des décisions concernant l'aménagement du temps scolaire.

➤ **Réunion du SIEAB (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Agglomération Beauvaisienne)**

François Leroux et André Paillard sont nos représentants au SIEAB. Ils nous ont expliqué que le prix de l'eau devrait augmenter en raison des coûts de traitement de cette eau et aussi du fait que la baisse de la consommation engendre moins de recettes, alors que les charges restent identiques.

➤ **Sondage de notre sénateur M. Olivier Paccaud à propos du changement de mode de scrutin pour les prochaines élections municipales**

M. Le Maire informe le conseil municipal des nouvelles dispositions qui ont été prises envers les communes de moins de 1 000 habitants. Nous allons devoir respecter le même règlement que pour les villes plus importantes, c'est-à-dire que nous devons présenter une liste complète et qui respecte la parité entre les hommes et les femmes. Les électeurs ne pourront plus ajouter ou rayer un nom sur cette liste sous peine de nullité du bulletin de vote.

Notre sénateur M. Olivier Paccaud était contre cette proposition de loi. Il avait réalisé un sondage auprès des communes de sa circonscription afin de recueillir l'avis des Maires. J'ai répondu en concluant que « la parité, il faut la favoriser mais ne pas l'imposer ». Il a repris cette phrase en nommant la commune de Verderel-lès-Sauqueuse lors des débats à l'Assemblée nationale.

Je crains que ces nouvelles dispositions compliquent la composition du prochain conseil municipal et qu'elles provoquent de l'abstention lors de ces élections.

➤ **Réunion du groupe de travail « aéroport » à l'agglomération du Beauvaisis**

Nous avons discuté des nuisances et de la nouvelle trajectoire 30 qui a été validée à la CCE (Commission Consultative de l'Environnement pour l'aéroport Beauvais Tillé). Pour rappel, cette trajectoire impacte directement notre commune puisque les avions qui décollent vers Troissereux, bifurquent immédiatement au nord sur Verderel en pleine ascension et à basse altitude. Cela fait un bruit assourdissant que je dénonce à chaque que j'en ai l'occasion.

J'ai rédigé un courrier que j'ai adressé à Mme la présidente de notre agglomération, au directeur du SMABT et aux membres de la CCE. Ce courrier reprend l'impact de la trajectoire 30 sur notre commune et des propositions pour la dévier légèrement vers des zones non habitées. Il semblerait que cette trajectoire soit un peu moins utilisée.

J'ai également demandé la pose d'un appareil de mesure du bruit sur la place de Verderel.

➤ **Élargissement de l'accotement de la rue du Tour de Ville à Verderel**

La propriété qui fait l'angle de cette rue est en vente et nous avons engagé des négociations avec la vendeuse et le futur acquéreur pour effectuer un échange de propriété (environ 25 m<sup>2</sup>) afin de créer un trottoir dans ce virage qui sécurisera la circulation.

➤ **Clôture du point vert**

Elle a été détruite par une voiture qui roulait trop vite dans le virage. Le conducteur est un étudiant d'UniLaSalle. Il ne semblait pas alcoolisé, il reconnaît les faits et va faire face à ses responsabilités. Nous lui avons fait part du danger qu'il représente pour les autres lorsqu'il roule à une vitesse aussi excessive.

➤ **Réunion du S.I.R.S (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire)**

La présidente et la secrétaire nous ont présenté le budget 2025 ainsi que les projets en cours. Malgré les efforts réalisés par tous, nous avons un coût de fonctionnement par écolier qui est supérieur à la moyenne.

1) **Délibération portant sur l'Approbation du Compte Financier Unique (CFU 2024)**

Mme Marie-Thérèse Monteiro nous a présenté l'ensemble du CFU de l'année 2024, chapitre par chapitre.

**En fonctionnement, il a été dépensé en 2024 la somme de 381 982.17 € décomposée ainsi :**

Chapitre 011 : Charges à caractère général	77 560.67 €
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais	147 442.22 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	11 553.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	124 483.62 €
Chapitre 66 : Charges financières	3 686.66 €
Chapitre 042 : Opération ordre transfert entre section	17 256.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>381 982.17 €</b>

En fonctionnement, la commune a touché la somme de : 530 818.42 € décomposée ainsi :

Chapitre 70 : Produits services, domaine, vente	43 810.50 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	50 685.67 €
Chapitre 731 Fiscalité locale	309 139.00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	95 495.43 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	14 415.01 €
Chapitre 76 : revenu action ADTO	0.51 €
Chapitre 77 : Produits spécifiques	6 716.30 €
Chapitre 042 : Opération d'ordre transfert entre sections	10 556.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>530 818.42 €</b>

En investissement, il a été dépensé au total : 343 181.00 € décomposé ainsi :

Chapitre 16 : Capital emprunts à rembourser	34 782.68 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	30 527.64 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	115 690.56 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre transfert entre sections	10 556.00 €
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	151 624.12 €
<b>TOTAL</b>	<b>343 181.00 €</b>

En investissement, la commune a touché au total : 531 777.48 € décomposé ainsi :

Chapitre 10 : Dotations fonds divers et réserves	201 113.71 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre transfert entre sections	17 256.00 €
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	151 624.12 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	161 783.65 €
<b>TOTAL</b>	<b>531 777.48 €</b>

Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Jannick Desbordes en sa qualité de doyen des élus, M. le Maire n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Verderel-lès-Sauqueuse.

## 2) Délibération portant sur l'Affectation du Résultat 2024

### Fonctionnement

Excédent 2023 à reporter en 2024	+ 343 074.13 €
Dépenses totales de fonctionnement en 2024	- 381 982.17 €
Recettes totales de fonctionnement en 2024	+ 530 818.42 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 491 910.38 €</b>

### Investissement

Déficit 2023 à reporter en 2024	- 185 218.12 €
Dépenses totales d'investissement en 2024	- 343 181.00 €
Recettes totales d'investissement en 2024	+ 531 777.48 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 3 378.36 €</b>

Le montant des travaux de la salle de motricité qui reste à payer en 2025 = - 72 159.60 €

Le montant des subventions de la salle de motricité qui reste à percevoir en 2025 = + 46 493.49 €

**Grâce aux subventions le montant restant à payer en 2025 sera de - 25 666.11 €**

Le besoin de financement pour payer la salle de motricité sera prélevé dans le résultat de clôture de fonctionnement :

$$+ 491 910.38 € - 25 666.11 € = + 469 622.63 €$$

Ce prélèvement réduit donc le montant de l'excédent de fonctionnement 2024 à la somme de 469 622.63 € ; montant qui sera reporté dans le Budget Primitif 2025 dans la section fonctionnement, en recette, au compte 002.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'affecter la somme de 469 622.63 € au compte R002 en excédent de fonctionnement reporté au budget primitif 2025
- D'affecter la somme de 22 287.75 € au compte 1068 en recettes d'investissement du budget primitif 2025

**3) Délibération portant sur le vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.**

M. le Maire a relaté le fait que les bases d'imposition des taxes locales directes ont progressé, et que de ce fait, même sans augmenter les taux, les taxes foncières vont augmenter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux et de les fixer comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 58.19%
- Taxe foncière sur le non bâti : 37.84%
- Taxe d'habitation uniquement sur les résidences secondaires : 10.22%

**4) Délibération portant sur le vote du Budget Primitif 2025**

**En dépense de fonctionnement 2025, il est prévu la somme de 956 975.85 € décomposée ainsi :**

Chapitre 011 : Charges à caractère général	114 481.68 €
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	160 200.00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	16 000.00 €
Chapitre 65 : Autres charge des gestion courante	149 228.00 €
Chapitre 66 : Charges financières	3 200.00 €
Chapitre 67 : Charges spécifiques	100.00 €
Chapitre 023 : Opération d'ordre	159 257.13 €
Réserve	354 509.04 €
<b>TOTAL</b>	<b>956 975.85€</b>

**En recette de fonctionnement il est prévu la somme de 956 975.85 € décomposée ainsi :**

Chapitre 70 : Produits services, domaine, ventes diverses	25 967.60 €
Chapitre 73 : Impôts et taxe (sauf le 731)	50 685.67 €
Chapitre 731 Fiscalité locale	308 989.00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	94 862.38€
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	6 848.06 €
Chapitre 76 : Produits financiers	0.51 €
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement 2023 reporté	469 622.63 €
<b>TOTAL</b>	<b>956 975.85 €</b>

**En dépenses d'investissement 2024, il est prévu la somme de 532 148.54 € décomposée ainsi :**

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés	35 000.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	3 011.00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	421 977.94 €
Reste à payer salle de motricité	72 159.60 €
<b>TOTAL</b>	<b>532 148.54 €</b>

En recettes d'investissement la commune touchera la somme de : 532 148.54 € décomposée ainsi :

Chapitre 10 : FCTVA + TAM	24 000.00 €
Chapitre 001 : Solde d'exécution positif reporté	3 378.36 €
Chapitre 021	159 257.13 €
Chapitre 1068 : approvisionnement afin de solder la s.de motricité	22 287.75 €
Chapitre 13 : Subvention d'investissement	276 731.81 €
Reste à percevoir des subventions pour la salle de motricité	46 493.49 €
<b>TOTAL</b>	<b>532 148.54 €</b>

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2025.

**5) Délibération autorisant M. le Maire à effectuer des virements de crédits, de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses.**

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à bénéficier de cette disposition.

**6) Délibération portant sur la création d'un emploi non permanent pour un accroissement d'activité.**

Considérant que durant le printemps et l'été, il est nécessaire de renforcer le personnel de l'équipe technique, M. le Maire propose la création d'un emploi non permanent pour une durée de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2025. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à créer un emploi non permanent et à recruter M. Christophe ONCLERCQ.

**7) Délibération portant sur l'adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C L E C T) sur le transfert de charge concernant la piscine Bellier et le réseau de chaleur.**

Les Membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées concernant la piscine Bellier et le réseau chaleur.

**8) Délibération portant sur la Participation 2025 au financement du SIRS (Syndicat Intercommunal Regroupement Scolaire).**

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que les deux communes membre du SIRS, contribuent financièrement à son fonctionnement, au prorata des enfants scolarisés dans chaque commune.

Cette contribution est versée chaque trimestre à hauteur de 25 000 €. Le versement du 4<sup>ème</sup> trimestre est ajusté aux besoins du regroupement scolaire.

**Questions diverses**

▪ **Commission Travaux**

Elle se réunira le mardi 15 avril 2025 à 15h30. Les travaux d'élargissement de voirie à Fourneuil et d'écoulement des eaux pluviales dans la rue du Petit Verger seront réalisés en septembre.

▪ **Bio-conteneur**

Nous recevons des demandes pour un 2<sup>ème</sup> conteneur ; le règlement de notre agglomération exige d'avoir plus de 1 000 m2 de terrain à tondre pour bénéficier d'un 2<sup>ème</sup> Bio-conteneur.

▪ **Sauqueuse-St-Lucien**

Marie-Christine signale que la route pour aller au cimetière de Sauqueuse est pleine de trous.

▪ **Rue du Maréchal**

Pascal nous interroge au sujet d'un projet éventuel de dos d'âne rue du maréchal.

M. le Maire répond qu'il n'a pas reçu de demande à ce sujet.

▪ **Carrefour de Crèveœur**

Bruno nous fait part d'une dégradation de la chaussée à l'intersection de la route de Juvignies et la D149. Nous allons voir si le département peut intervenir.

- **Panneaux d'entrée des villages**

Pascal demande à ce que les panneaux d'entrée de village soient remis à l'endroit.

- **Association sportive**

Pascal nous fait part des bons résultats de l'équipe « Séniors A ». Il est possible qu'elle monte de division, ce qui aura des répercussions sur les installations règlementaires.

Il nous informe que le contrôle décennal obligatoire qui sert à classer les terrains de football, sera réalisé cette année.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.*